

# COMMUNE DE MAIZIERES-LES-METZ PLAN LOCAL D'URBANISME

## 2- PLAN DE ZONAGE

Planche 3

Echelle 1 / 2000

2.1  
2.2  
2.3

PLU approuvé le : 18 / 02 / 2013  
Approbation de la 2ème modification par DCM du 27/01/2016

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
	30 / 01 / 2015	
	27 / 01 / 2016	

Le territoire est concerné par le Plan de Prévention ou Risque "Inondation" de Maizières-les-Metz, annexé au présent dossier de PLU  
Source : fond cadastral

### Légende :

- U Découpage en zone avec indication du type de zone
- Cheminement piétonnier et/ou cyclable à conserver
- Cheminement piétonnier et/ou cyclable à créer
- Jardins cultivés à préserver
- Élément paysager remarquable avec numéro d'identification
- Zone inondable inscrite au PPRI
- Nouveaux accès sur RD 953 autorisés
- Secteur de protection autour de la gare de triage de Wolpppy
- Emplacement réservé avec numéro de l'opération
- Limite communale

### Liste des emplacements réservés :

N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
5	Aménagement d'une liaison piétons / cycles	70 m²	Commune
6	Aménagement d'une liaison piétonne	262 m²	Commune
7	Réalisation d'une voirie	777 m²	Commune

### A titre d'information :

- Gazoduc
- Zone des dangers très graves
- Zone des dangers graves
- Zone des dangers significatifs

Pour information :  
Reconduction du Droit de Préemption Urbain (DPU)

2.1  
2.2  
2.3

